

LA NARRATIVITÉ

2^{ème} Partie : La modalisation

1. Les structures modales

Le sujet d'état est défini par sa relation à l'objet et le sujet-opérateur par sa relation à un faire. Chacune de ces relations se trouve affectée par une « modalisation » qui ne transforme pas la relation mais en modifie la « tension¹ » et ainsi la qualifie. On distingue alors les modalités du faire et les modalités de l'être.

a. Modalités du faire (la relation du sujet opérateur à son faire)

« Vouloir faire », « devoir faire », « ne pas pouvoir ne pas faire » : ce sont là trois exemples de « modalités » d'un faire, qui particularise la relation d'un sujet à son faire et précise ainsi « l'état modal » du sujet opérateur. Et « vouloir-faire », « devoir-faire », « ne pas pouvoir ne pas faire » sont autant de modalités du faire et donc d'objets modaux pour le sujet du faire.

Dans le récit (et plus particulièrement dans la phase de manipulation), la transformation des états modaux d'un sujet peut devenir l'enjeu de tout un programme narratif : ainsi passer d'un « ne pas vouloir » à un « vouloir » ou à un « devoir faire », passer d'un « vouloir ne pas faire » à un « vouloir faire », etc.

On distinguera deux catégories de modalités du faire :

- *Les modalités de l'instauration du sujet opérateur :*
On parle également de modalités de la « virtualité », puisque le sujet (et son action) est encore « virtuel ». Il s'agit du « vouloir faire » et du « devoir faire ». Ces deux modalités permettent déjà de distinguer le sujet régi directement par une instance hétéronome (le destinataire), et le sujet qui assume le système de valeurs qui oriente le parcours narratif. Cependant en combinant « vouloir faire » (et devoir faire) avec la négation (*vouloir faire, ne pas vouloir faire, vouloir ne pas faire et ne pas vouloir ne pas faire*) on obtient quatre formes différentes qui viennent caractériser les différents « profils » de sujet et ainsi faire apparaître la dimension « thymique ». Ainsi, *l'acceptation, la contrainte, le refus, la résignation*. De même avec le « devoir faire » et les quatre formes obtenues avec la négation, on peut avoir : *la prescription, la facultativité, l'interdiction, la permission*.
- *Les modalités de la compétence du sujet opérateur :*
On parle également de modalités de « l'actualité » du sujet, puisque le sujet, n'étant plus virtuel, est en situation d'actualisation en vue de la réalisation de son action. Ces modalités caractérisent la compétence du sujet opérateur, ou les qualifications dont ils disposent (ou qu'il acquiert), c'est à dire les moyens de son faire. Elles sont de deux sortes : le « *pouvoir-faire* » pour la capacité d'agir et la maîtrise de l'action, le « *savoir-*

¹ On parlera alors de « tensivité » et on pourra déployer tout un champ d'observations de ces mécanismes de tensivité et des différents degrés de « tension » qui viennent qualifier et les relations d'état et les relations de faire : on développe alors ce qu'on appelle parfois une sémiotique « tensive ».

faire » pour « l'intelligence syntagmatique » ou la capacité à ordonner toute une programmation.

Dans le déroulement d'un programme narratif, on pourra suivre aussi l'évolution de l'état modal d'un sujet et de la « *structure modale* » qui le caractérise. Ces transformations modales dessinant alors un « *parcours modal* »².

b. Modalités de l'être (la relation du sujet à l'objet valeur)

Elles modifient et caractérisent la relation (de conjonction ou de disjonction) établie entre un sujet et un objet-valeur.

Ce sont essentiellement le « **vouloir être** », le « **devoir être** » et le « **pouvoir être** ». Ces modalités entrent dans des structures modales qui viennent caractériser la relation du sujet à l'objet.

Selon le « **vouloir être** », l'objet, pour le sujet auquel il est relié, peut « être » : *désirable* (objet du vouloir être), *inacceptable* (objet du vouloir non être), *non inacceptable* (objet du non vouloir non être), *indésirable* (objet du non vouloir être).

Selon le « **devoir être** », on pourra distinguer : *le nécessaire*, *le non éventuel*, *le fortuit*, *l'éventuel*.³

Selon le « **pouvoir être** », on pourra distinguer : *le possible*, *l'évitable*, *l'impossible*, *l'inéluctable*.

En combinant toutes ces positions modales on peut caractériser l'état d'un sujet, par la forme de la relation qui le lie à un objet-valeur. Ainsi la sémiotique a développé des procédures d'analyse des états d'âme du sujet (appelés « états passionnels ») et définit les caractéristiques d'une *sémiotique des passions*⁴.

La sémiotique narrative exposée ici peut être qualifiée de **sémiotique objectale**, dans la mesure où elle s'élabore à partir des transferts d'objets entre des sujets. A partir de la mise en évidence des modalités, on a pu développer une **sémiotique narrative dite « subjectale »**, dans la mesure où elle s'intéresse au parcours des sujets (état et opérateur) et à leur composition modale (modalités du faire et modalités de l'être). Parcours et compositions traçant une **dimension « thymique »**, à l'intérieur des dimensions cognitive et pragmatique. On a pu aussi reconnaître diverses « *formes de vie* » selon les différentes structures modales qui caractérisent la constitution des sujets.⁵

² Sur ce point, il faut mentionner les travaux de J.-C. Coquet qui portent sur la constitution modale des sujets et permettent définir très finement leur composition modale.

³ IL s'agit d'établir une structuration logique des modalités : il y a donc toujours une différence entre la définition systématique des positions modales (exemple : « non-devoir non-être ») et les mots de la langue choisis pour les désigner (exemple : « éventuel »)

⁴ Voir sur ce point : A.J. Greimas et J. Fontanille, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*. Paris, Seuil, 1991.

⁵ Voir J. Fontanille, *Formes de vie*, collection Sigilla, Presses universitaires de Liège, 2015

Ainsi pour préciser mieux les plans de structuration de la narrativité, il conviendrait de distinguer trois dimensions :

- la dimension **pragmatique** sur laquelle se déploient les actions (le faire) des sujets et les moyens de faire,
- la dimension **cognitive** sur laquelle prennent place manipulation et sanction et se déploie un plan du « savoir » portant sur les objets et les sujets,
- la dimension « **thymique** » sur laquelle s'inscrivent les états d'âme des sujets et leur évolution au cours d'un programme narratif. Cette dimension fait l'objet de ce qu'on appelle « la sémiotique des passions ».

2. Les modalités de la véridiction :

Troisième type de modalités, les modalités de la véridiction portent sur l'ensemble des énoncés d'état. Elles vont le qualifier de « vrai », « faux », « mensonger » ou « secret ».

a. Être et paraître

Ainsi, la relation entre un sujet et un objet, posée devant une instance susceptible de l'interpréter, peut être défini de deux manières :

- telle qu'elle se donne à voir, c'est à dire selon la *manifestation* (selon le « **paraître** »),
- indépendamment d'une instance de réception, c'est à dire selon l'*immanence* (selon l' « **être** »).

Pour rendre compte des modalités de la véridiction, on utilise donc ces deux catégories modales : « être » et « paraître », et leurs combinaisons :

Vrai : être + paraître

Mensonge : non être + paraître

Secret : être + non paraître

Faux : non être + non paraître.

b. Faire persuasif et interprétatif

Ces dispositifs modaux permettent d'analyser, à l'intérieur des discours, les opérations de persuasion et d'interprétation qui ont pour enjeu le mensonge ou la vérité, la dissimulation ou le dévoilement, ainsi que les dispositifs du croire et du faire croire que l'on pourra trouver à l'œuvre dans nombre de discours. Et qui se présentent sous les figures de la persuasion, de l'influence, de la tromperie, de la conviction, de l'argumentation...

Le **faire persuasif** consiste en la proposition (par un sujet de la persuasion) d'un énoncé d'état modalisé selon les catégories de l'être et du paraître.

Le sujet du **faire interprétatif** adhère à cette modalisation ou en propose une transformation : l'opération interprétative consiste ainsi à articuler « être » et « paraître », et à statuer sur leur articulation véridictoire.

Ces deux types de faire sont caractéristiques de la **dimension cognitive** des récits.

c. Contrat fiduciaire

Persuasion et interprétation interviennent tout particulièrement dans les phases de manipulation et de sanction.

Dans la **manipulation**, il s'agit pour le destinateur de persuader un sujet opérateur de l'existence et de la validité d'un système de valeurs et de l'informer d'une situation à transformer et d'un programme à réaliser. Le sujet opérateur encore virtuel se trouve alors en position de récepteur, sujet d'un faire interprétatif au terme duquel il accepte ou non les propositions du destinateur. C'est cet accord entre le destinateur et le sujet opérateur qu'on appelle le **contrat fiduciaire**.

Dans la **sanction**, il s'agit pour le sujet opérateur d'informer le destinateur du résultat et de l'état final de la performance réalisée. Cette information est soumise à l'évaluation du destinateur, qui se trouve alors en position de sujet interprétatif pour statuer sur l'état modal véridictoire des résultats de la performance et sur la conformité des valeurs au contrat initial de la manipulation : cela, selon l'être et selon le paraître.